

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permi		rmis	Date d'inspection			
Mélanie Fraser	2016663				Le 13 mai 2021		
Nom de l'établissement	•				Numéro de	e téléphone	
Garderie de l'imaginaire					(506) 353-0650		
Adresse							
1520 rue Principale Saint-Basile NB E7C 1M8							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Pascale Dumont-Levesque			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règle			Date d'attestatio de la conformité		
Commentaires généraux							
La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi S permis en fonction du ratio, de l'aire de jeu extérieur (mat Lors de ma visite j'observe une intervention selon l'intérêt Les enfants sortent à la fin de ma visite et prennent leur d Discussion de la prise en note, des observations et des in	ériels et éd t et les bes collation. à	quiper oins d l'exté	nents) des enf rieur.	et des	•		
original signé par Pascale Dumont-Levesque			Le	e 13 m	ai 2021		
Signature de la personne responsable de la délivrance d permis	e D	ate					
original signé par Mélanie Fraser			Le	e 13 m	ai 2021		
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée		ate					